

# SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF

*Supplément N° 30*

## **Le Compartiment est fermé aux nouvelles souscriptions.**

(Un compartiment de SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »), société d'investissement de type ouvert constituée en fonds parapluie avec responsabilité séparée entre les compartiments, agréée par la Banque centrale d'Irlande en vertu de la Réglementation OPCVM).

**Le présent Supplément (le « Supplément ») fait partie du Prospectus en relation avec la Société, daté du 31 décembre 2020 et amendé le cas échéant (le « Prospectus »). Ce Supplément doit être lu conjointement au Prospectus et au Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI »).** Il présente les informations relatives au SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF (le « Compartiment »), représenté dans la Société par les séries d'actions SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF (les « Actions »).

Toutes les Actions de ce Compartiment ont été désignées comme Actions ETF. À moins qu'ils ne soient définis différemment aux présentes ou que le contexte ne l'exige autrement, tous les termes utilisés dans le présent Supplément seront réputés avoir la même signification que dans le Prospectus.

Les éventuels investisseurs sont invités à étudier attentivement et intégralement le Supplément, le Prospectus et le DICI. Pour toute question, nous vous recommandons de consulter votre courtier ou votre conseiller financier. Les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance des facteurs de risque décrits dans le Prospectus et dans le présent Supplément avant d'investir dans ce Compartiment. La Société et les Administrateurs listés à la section du Prospectus intitulée « Direction de la Société » assument la responsabilité des informations contenues dans le présent Supplément.

Information Classification: General

**STATE STREET** GLOBAL  
ADVISORS  
**SPDR**®

**Caractéristiques du Compartiment**

Devise de référence	USD
Gestionnaire d'investissement	State Street Global Advisors Limited.
Politique en matière de dividendes	<p>Pour les catégories d'actions de distribution, distribution semestrielle du revenu (aux environs des mois de janvier et juillet), sauf lorsque les Administrateurs décident, selon leur bon vouloir, de ne pas verser de dividende à une date de distribution donnée.</p> <p>Pour les catégories d'actions de capitalisation, l'ensemble des revenus et plus-values sera cumulé dans la Valeur liquidative par Action. Statut de distribution ou de capitalisation indiqué à la page suivante parmi les renseignements sur la catégorie d'actions.</p>

**Informations relatives aux négociations**

Échéance de négociation	<p>Souscriptions et rachats en espèces : 14 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Souscriptions et rachats en nature : 16 h (heure irlandaise), chaque Jour de négociation.</p> <p>Pour l'ensemble des souscriptions et des rachats effectués le dernier Jour de négociation précédant le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année : 11 h (heure irlandaise). Les Administrateurs ou le Gestionnaire d'investissement pourront déterminer des dates antérieures ou ultérieures à leur discrétion, à condition d'avoir notifié les Participants agréés au préalable.</p>
Date limite de règlement	15 h (heure irlandaise), le troisième Jour ouvrable consécutif au Jour de négociation, ou toute autre date antérieure ou ultérieure déterminée le cas échéant par le Gestionnaire d'investissement. Le Gestionnaire d'investissement ou la Société notifiera les Actionnaires si, (i) une Date de règlement anticipée s'applique au regard des souscriptions, ou (ii) une Date de règlement différée s'applique au regard des rachats. Les règlements peuvent être impactés par le calendrier de règlement des marchés sous-jacents.
VL de négociation	La Valeur liquidative par Action est calculée au Point de valorisation du Jour de négociation concerné.
Montant minimum de Souscription et de Rachat	Les Participants agréés sont invités à se référer aux Directives opérationnelles pour les Participants agréés, pour tous détails sur les montants minimums actuels de souscription et de rachat du Compartiment.

**Informations sur l'Indice**

Indice (Ticker)	ICE BofA Emerging Markets Diversified Corporate ex-144A Index (EMSE).
Fréquence de rééquilibrage de l'Indice	Mensuelle.
Informations complémentaires sur l'Indice	Les détails complémentaires relatifs à l'Indice et à sa performance sont consultables sur : <a href="http://www.mlindex.ml.com">http://www.mlindex.ml.com</a> ou <a href="https://www.theice.com/market-data/indices">https://www.theice.com/market-data/indices</a>

**Informations sur la valorisation**

Valorisation	La Valeur liquidative par Action est calculée conformément aux dispositions stipulées sous la section « <b>Détermination de la Valeur liquidative</b> » du Prospectus.
Cours de valorisation utilisés	Cours acheteurs de clôture.
Point de valorisation	22 h 15 (heure irlandaise), chaque Jour ouvrable.

**SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF**

**Catégories d'actions**

<b>Type de Catégorie d'actions</b>	<b>Non couverte en USD</b>	
<b>Nom</b>	<b>SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF</b>	
<b>Politique en matière de dividendes*</b>	Dist	Acc
<b>Devise associée à la Catégorie d'actions</b>	USD	
<b>Ticker de l'indice</b>	EMSE	
<b>TFE</b> (pour toute information complémentaire, veuillez vous reporter à la section « <b>Commissions et frais</b> » du Prospectus)	Jusqu'à 0,50 %	

\* Politique en matière de dividendes : « Dist » = Actions de distribution, « Acc » = Actions de capitalisation

## Objectif et politique d'investissement

**Objectif d'investissement :** L'objectif du Compartiment est de répliquer la performance de la dette d'entreprise des marchés émergents libellée en dollar américain et émise en souscription publique sur le marché domestique américain et le marché euro-obligataire.

**Politique d'investissement :** La politique d'investissement du Compartiment consiste à répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'Indice (ou de tout autre indice déterminé le cas échéant par les Administrateurs pour répliquer substantiellement le même marché que l'Indice), tout en visant à minimiser dans la mesure du possible l'écart de suivi entre la performance du Compartiment et celle de l'Indice.

L'Indice mesure la performance de la dette d'entreprise des marchés émergents libellée en dollar américain et émise en souscription publique sur le marché domestique américain et le marché euro-obligataire. Ces titres doivent être des titres de dette senior ou garantie, à taux fixe, libellés en dollar américain et assortis d'une échéance résiduelle minimum d'un an. Les titres doivent présenter un encours minimum de 500 millions de dollars américains et être assortis d'une notation supérieure ou égale à CCC-, comme le stipule la méthodologie de l'Indice. Les émetteurs sont plafonnés à 5 % de la pondération de l'indice. L'Indice exclut les titres visés par la Règle 144A émis de façon privée ainsi que les obligations non émises par des entreprises. Les composantes de l'Indice peuvent parfois être rééquilibrées plus souvent que la Fréquence de rééquilibrage si la méthodologie de l'Indice le requiert, y compris par exemple lorsque des opérations d'entreprises telles que des fusions ou acquisitions affectent les composantes de l'Indice.

Le Gestionnaire d'investissement investira pour le compte du Compartiment, selon la stratégie d'échantillonnage stratifié décrite plus en détail sous la section « **Objectifs et politiques d'investissement – Fonds indiciels** » du Prospectus, essentiellement dans des titres de l'Indice, toujours conformément aux Restrictions d'investissement stipulées dans le Prospectus. Le Gestionnaire d'investissement peut également, dans des circonstances exceptionnelles, investir dans des titres qui ne sont pas inclus dans l'Indice, mais dont il juge qu'ils reflètent étroitement les caractéristiques de risque et de distribution des titres de l'Indice. Les titres obligataires dans lesquels le Compartiment investit seront principalement cotés ou négociés sur des Marchés reconnus conformément aux restrictions prévues par la Réglementation OPCVM. Les détails relatifs au portefeuille du Compartiment et à la valeur liquidative indicative par action du Compartiment sont disponibles quotidiennement sur le site Internet.

## Investissements autorisés

**Obligations :** Le Compartiment peut investir dans des titres tels que : les obligations d'État et obligations rattachées, les obligations d'entreprise, les titres adossés à des actifs, les titres adossés à des crédits hypothécaires, les titres adossés à des hypothèques commerciales, les obligations couvertes et les obligations garanties.

**Autres Fonds/Actifs liquides :** Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans d'autres fonds réglementés de type ouvert (y compris des Fonds monétaires) lorsque les objectifs de ces fonds sont conformes à l'objectif du Compartiment et lorsque ces fonds sont agréés dans des États membres de l'EEE, au Royaume-Uni, aux États-Unis, à Jersey, Guernesey, l'Île de Man, et lorsqu'ils satisfont aux dispositions fondamentales de la Réglementation OPCVM. Le Compartiment peut détenir des actifs liquides à titre accessoire tels que des dépôts, conformément à la Réglementation OPCVM.

**Dérivés :** Le Compartiment peut, aux seules fins de gestion de portefeuille efficace, utiliser des instruments financiers dérivés (« IFD »). L'utilisation d'IFD par le Compartiment sera limitée aux contrats à terme standardisés, aux contrats de change à terme (y compris aux contrats de change à terme non livrables). La gestion efficace de portefeuille suppose des décisions d'investissement impliquant des transactions souscrites dans l'un ou plusieurs des objectifs spécifiques suivants : réduire les risques ; réduire les coûts ; générer une augmentation du capital ou du revenu pour le Compartiment avec un niveau de risque adéquat, en tenant compte du profil de risque du Compartiment ; ou minimiser l'écart de suivi, c'est-à-dire le risque que le rendement du Compartiment diffère de celui de l'Indice. Les IFD sont décrits à la section « **Objectifs et politiques d'investissement – Utilisation des Instruments financiers dérivés** » du Prospectus.

## Prêt de titres, Contrats de mise en pension et Contrats de prise en pension

Le Compartiment ne participe actuellement pas au programme de prêts de titres, bien qu'il y soit habilité. Le Compartiment ne prévoit pas de souscrire de contrats de mise en pension (pension livrée) ni de contrats de prise en pension de titres. Si les Administrateurs viennent à modifier cette politique à l'avenir, les Actionnaires en seront dûment informés par notification et le présent Supplément sera actualisé en conséquence.

## Risques d'investissement

Investir dans le Compartiment implique un certain degré de risque. Les investisseurs sont invités à consulter la section du Prospectus intitulée « **Informations relatives aux risques** ». Par ailleurs, les risques suivants concernent particulièrement le Compartiment.

**Risque indiciel :** Le rendement du Compartiment peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice. Il est actuellement prévu que le Compartiment répliquera l'Indice avec une possible variation annuelle à hauteur de 2 % dans des conditions de marché normales. La capacité du Compartiment à répliquer l'Indice sera affectée par les charges du Compartiment, par le volume de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus dans son portefeuille, et par la fréquence et le calendrier des acquisitions et des ventes d'intérêts dans le Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement peut tenter de répliquer le rendement de l'Indice en investissant dans un sous-ensemble de titres inclus dans l'Indice, ou dans certains titres qui ne sont pas

inclus dans l'Indice, ce qui peut augmenter le risque de divergence entre le rendement du Compartiment et celui de l'Indice.

**Risque de liquidité et Risque de liquidité lié aux ETF :** L'absence d'un marché actif ou les restrictions de revente peuvent limiter la capacité du Compartiment à vendre un titre à un moment ou cours avantageux, voire rendre la vente du titre complètement impossible. Des titres illiquides peuvent être négociés avec une décote par rapport à des investissements comparables plus liquides et être soumis à de fortes fluctuations de leur valeur de marché. L'illiquidité des participations du Compartiment peut limiter sa capacité à obtenir des liquidités pour effectuer les rachats au moment opportun. Lorsque le Compartiment investit dans des titres illiquides ou que les volumes négociés ne sont pas importants, les écarts entre l'offre et la demande peuvent s'accroître et le Compartiment peut se retrouver exposé à une augmentation du risque de valorisation et à une réduction de sa capacité à négocier. Les Actions du Compartiment peuvent aussi s'échanger à des cours différant substantiellement de la dernière VL disponible.

**Risque de Duration /Taux d'intérêt :** Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence sur la valeur des obligations et autres instruments de créance. La hausse des taux d'intérêt induit généralement une baisse des valeurs obligataires, tandis que la baisse des taux d'intérêt occasionne généralement une progression des valeurs obligataires. Les investissements présentant des échéances plus longues et des durations plus élevées sont plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, le risque étant qu'une variation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence importante et immédiate défavorable sur les valeurs des investissements du Compartiment.

**Risque de concentration :** Lorsque le Compartiment spécialise ses investissements dans une devise ou une région données, les évolutions financières, économiques, professionnelles et autres évolutions qui touchent les émetteurs dans ladite devise ou région auront une incidence plus importante sur le Compartiment que s'il avait été plus diversifié. Cette concentration peut également limiter la liquidité du Compartiment. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des montants substantiels d'Actions du Compartiment en réponse aux facteurs qui affectent ou sont susceptibles d'affecter une devise ou une région sur lesquelles le Compartiment concentre ses investissements.

**Risque lié aux marchés émergents :** Les risques d'investissement dans les marchés émergents incluent, entre autres, une instabilité politique et économique plus importante, de possibles barrières commerciales, un niveau moindre de supervision et de réglementation gouvernementales, une volatilité plus forte des taux de change, des restrictions de transfert des devises ou des difficultés à construire une exposition de change, un niveau moindre de développement des marchés de titres, des systèmes juridiques et des industries de services financiers, des différences en termes de normes d'audit et de reporting financier, et une plus forte dépendance aux revenus de matières premières particulières ou à l'aide internationale. Dans la mesure où le Compartiment est largement exposé aux marchés émergents, un investissement dans le Compartiment ne doit pas constituer une part importante d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas être adapté à tous les investisseurs.

**Risque lié aux titres dotés de notations inférieures :** Les titres de dette de qualité inférieure (obligations à « haut rendement » ou « junk ») peuvent impliquer un risque de

défaut substantiellement plus élevé par rapport aux titres de dette de qualité supérieure. Ils peuvent être illiquides, et leurs valeurs peuvent présenter une volatilité importante et décliner de manière significative sur de courtes périodes. Les titres de dette de qualité inférieure tendent à se montrer plus sensibles aux actualités défavorables concernant l'émetteur, ou le marché ou l'économie de manière générale.

**Risque lié à la Russie :** Ce Compartiment investit dans des titres russes. Il existe des risques significatifs inhérents à ces investissements, comme indiqué plus en détail dans le Prospectus.

**Titres de créance – Risque de crédit :** La valeur d'un titre de créance peut être défavorablement affectée par la capacité de l'émetteur, réelle ou perçue, à procéder aux paiements en temps opportun. La capacité d'un émetteur à satisfaire à ses obligations concernant les titres détenus par le Compartiment peut se réduire substantiellement. La note allouée à un investissement particulier ne reflète pas nécessairement la situation financière actuelle de l'émetteur ni une évaluation de la volatilité ou de la liquidité d'un investissement. Les titres de qualité *investment grade* peuvent toujours connaître des difficultés de crédit conduisant à la perte de tout ou partie des sommes investies. Si un titre détenu par un Compartiment perd sa note ou voit sa note dégradée, le Compartiment peut néanmoins continuer de détenir ce titre à la discrétion du Gestionnaire d'investissement.

**Risque associé aux produits et instruments dérivés :** Le Compartiment peut utiliser des IFD à des fins de gestion efficace de portefeuille, comme stipulé au paragraphe « Instruments dérivés » de la section relative aux Investissements autorisés ci-dessus. L'utilisation d'IFD par le Compartiment implique des risques différents, voire plus élevés, par rapport à ceux associés aux investissements directs dans des titres.

### Profil de l'investisseur

Les investisseurs types du Compartiment sont généralement des investisseurs institutionnels, intermédiaires et particuliers désireux de prendre une exposition courte, moyenne ou longue à la performance des titres de dette d'entreprise des marchés émergents, qui sont prêts à accepter les risques associés aux investissements de ce type et la volatilité prévisionnelle moyenne à élevée du Compartiment.

### Souscription, rachats et conversions

Les investisseurs peuvent souscrire ou racheter les Actions du Compartiment chaque Jour de négociation à la VL de négociation assortie d'une provision adéquate pour Droits et charges et conformément aux dispositions stipulées à la section « Informations sur l'achat et la vente » du Prospectus.

Concernant les souscriptions, la contrepartie doit être reçue à la Date limite de règlement applicable sous forme de liquidités ou de titres en nature libérés. Pour les rachats, une demande de rachat écrite signée par l'Actionnaire doit être réceptionnée par l'Agent administratif avant l'Échéance de négociation au Jour de négociation concerné.

Les Actionnaires sont invités à consulter les conditions indiquées sous la section « Informations relatives à l'acquisition et à la vente » du Prospectus pour toute information sur les conversions d'Actions.

## SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF

Les données fournies par ICE Data Indices, LLC (« ICE Data ») sont utilisées sous autorisation. « ICE BofA » est une marque de commerce/service d'ICE Data Indices, LLC. ou de ses sociétés affiliées et est utilisée sous licence conjointement à l'indice ICE BofA Emerging Markets Diversified Corporate ex-144A Index (l'« Indice ») par State Street Global Advisors (le « TITULAIRE DE LICENCE ») en relation avec SPDR ICE BofA Emerging Markets Corporate Bond UCITS ETF (le « Produit »). Ni le TITULAIRE DE LICENCE, ni le Produit, le cas échéant, ne saurait être financé, endossé, vendu ou promu par ICE Data Indices, LLC, ses sociétés affiliées ou ses fournisseurs de services tiers (« ICE Data et ses fournisseurs »). ICE Data et ses fournisseurs ne sauraient faire valoir ou garantir l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Produit en particulier ou la capacité de l'Indice à répliquer la performance globale du marché boursier. La seule relation qui existe entre ICE Data et le TITULAIRE DE LICENCE est l'attribution d'une licence sur certaines marques déposées et certains noms commerciaux, et sur l'Indice ou ses composants. L'Indice est déterminé, composé et calculé par ICE Data indépendamment du TITULAIRE DE LICENCE, du Produit ou de ses Actionnaires. ICE Data n'a aucune obligation de prendre en considération les besoins du TITULAIRE DE LICENCE ou des actionnaires du Produit pour établir, composer ou calculer l'Indice. ICE Data ne saurait être responsable de, et n'a pas participé à la détermination des calendriers, des prix et des quantités du Produit à émettre, ni à la détermination ou au calcul de l'équation permettant d'établir le prix auquel le Produit est évalué, vendu, acheté ou racheté. À l'exception de certains services de calcul personnalisés, toutes les informations fournies par ICE Data sont de nature générale et ne sont pas préparées pour répondre aux besoins spécifiques du TITULAIRE DE LICENCE ou de toute autre personne, entité ou groupe de personnes. ICE Data ne saurait être tenue d'aucune obligation ou responsabilité relativement à la gestion, la commercialisation ou à la négociation du Produit. ICE Data n'agit pas en qualité de conseiller en investissement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne saurait valoir recommandation de ICE Data à acheter, vendre ou détenir ledit titre, ni ne saurait être réputée valoir un conseil en investissement. ICE DATA ET SES FOURNISSEURS NE SAURAIENT FAIRE VALOIR ET DÉCLINENT DE MANIÈRE EXPRESSE OU IMPLICITE TOUTE GARANTIE Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE POTENTIEL COMMERCIAL OU D'ADÉQUATION À DES FINS SPÉCIFIQUES OU POUR UN USAGE PARTICULIER EU ÉGARD AUX INDICES, AUX DONNÉES RELATIVES AUX INDICES ET À TOUTE INFORMATION Y INCLUSE, LIÉE OU DÉRIVÉE (LES « DONNÉES DE L'INDICE »). LA RESPONSABILITÉ D'ICE DATA ET SES FOURNISSEURS NE SAURAIT ÊTRE ENGAGÉE RELATIVEMENT À LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ OU L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES OU DES DONNÉES DE L'INDICE, LESQUELS SONT FOURNIS SUR UNE BASE « TEL QUEL », ET DONT VOUS ASSUMEZ, EN TANT QU'UTILISATEUR, TOUS LES RISQUES QUI Y SONT ASSOCIÉS.

« ICE BofA » et l'indice « ICE BofA Emerging Markets Diversified Corporate ex-144A Index » sont des marques déposées de ICE Data Indices, LLC ou de leurs sociétés affiliées, concédées sous licence d'utilisation par State Street Global Advisors.

À la date du Supplément, le Compartiment utilise (au sens du Règlement sur les indices de référence) l'indice de référence ICE suivant :

ICE BofA Emerging Markets Diversified Corporate ex-144A Index

À la date du Supplément, ICE Data Indices LLC est inscrite dans le Registre des indices de référence de pays tiers de l'AEMF, visé à l'Article 36 du Règlement sur les indices de référence en tant qu'administrateur d'indice reconnu d'un pays tiers conformément à l'Article 32 dudit Règlement.

« SPDR® » est une marque de commerce déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), concédée sous licence d'utilisation à State Street Corporation. Aucun des produits financiers offerts par State Street Corporation ou ses sociétés affiliées n'est financé, approuvé, vendu ou promu par S&P ou ses sociétés affiliées, et S&P et ses sociétés affiliées ne sauraient faire valoir, garantir ou conditionner une quelconque opportunité d'acheter, de vendre ou de détenir des actions/parts dans ces produits. Standard & Poor's®, S&P®, SPDR® et S&P 500® sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC et font l'objet d'une licence d'utilisation concédée à State Street Corporation.

© 2020 State Street Corporation. Tous droits réservés.

Information Classification: General

State Street Global Advisors